

Aux membres de la Caisse populaire Desjardins de Mirabel

Appel de candidatures

Le conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Mirabel a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 23 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir 4 postes d'administrateur. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- Afin d'atteindre la parité du conseil, nous recherchons plus particulièrement des femmes;
- Afin de mieux représenter les groupes d'âge de la caisse, nous recherchons plus particulièrement des personnes âgées entre 35 et 64 ans;
- Un(e) représentant(e) du secteur agricole serait un atout.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : www.desjardins.com

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire, en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant la Direction générale au poste 7342223. La date limite pour déposer votre candidature est le 14 février 2019 à 20 h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à : Caisse populaire Desjardins de Mirabel - 8000, rue Saint-Jacques, Mirabel (Québec) J7N 2B7 à l'attention de la Direction générale A/S Nathalie Longpré, Adjointe à la direction générale.

André Chaput, président
Conseil d'administration